

ASSOCIATION SOLIDARITÉ MIGRANTS DU HAUT NIVERNAIS

Citoyens du territoire, nous accompagnons les personnes migrantes dans leurs besoins quotidiens et favorisons leur intégration, en lien avec les associations et structures existantes.

QUI SOMMES-NOUS?

En mars 2018, un collectif d'une trentaine de citoyens du Haut Nivernais, sensibles à la cause des personnes migrantes, s'est constitué en association 1901 sous le nom d'Association Solidarité Migrants du Haut Nivernais (ASMHN). L'ASMHN s'est donnée pour mission d'accompagner les migrants dans leurs besoins quotidiens, de les orienter dans leurs démarches administratives et juridiques, de favoriser leur socialisation et leur intégration et enfin de sensibiliser le grand public et les pouvoirs publics aux difficultés qu'ils rencontrent.

Depuis sa création, notre association se définit strictement apolitique et non confessionnelle. Elle répond aux valeurs de fraternité, solidarité et entraide.

En 2024, l'ASMHN fêtera ses six ans, elle compte **près de 100 membres adhérents** parmi lesquels les personnes migrantes accompagnées. Actuellement, elle accompagne et participe à l'hébergement de 10 familles et 3 adultes isolés, soit 19 adultes et 23 enfants (de 0 à 16 ans).

NOS ACTIONS AUX CÔTÉS DES MIGRANTS

Notre association intervient auprès de deux types de publics :

- Les demandeurs d'asile, qui résident au CADA (Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile) de Clamecy. Ce centre est géré par la FOL 58 et accueille environ 70 personnes d'origines diverses.
- Les familles déboutées du droit d'asile, dont le statut de réfugié n'a pas été accordé par l'Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides. Ces personnes sont tenues de quitter le CADA dans un délai d'un mois et se retrouvent à la rue, sans toit, sans aucune ressource et sans avoir le droit de travailler. L'ASMHN les accompagne, le temps que leur recours juridique aboutisse (en lien avec La Cimade). Cette période peut durer quelques mois à plusieurs années.

Nous intervenons sur plusieurs volets, en complémentarité avec les associations et structures du territoire (Restos du Cœur, épicerie sociale, Secours Catholique, AFPLI...) :

L'HÉBERGEMENT ET L'ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN

Trouver un lieu où les familles déboutées peuvent vivre dignement est une priorité pour assurer le reste de leurs besoins. Nous disposons de différentes solutions d'hébergement sur le territoire du Haut Nivernais (principalement à Clamecy) : chez l'habitant, dans des logements mis à disposition gracieusement par des adhérents, ou encore dans des appartements loués par l'association.

Pour toutes ces familles **nous participons partiellement ou totalement à leurs charges et leurs assurances**. Au fur et à mesure que leur quotidien se stabilise, certaines de ces familles participent ou prennent en charge une partie ou la totalité de leurs dépenses, notre but étant de leur permettre de trouver une place dans notre société.

Nous les accompagnons également sur le **volet santé** : transport pour les rendez-vous (dentiste, ophtalmo, radios, hôpital), montage des dossiers auprès de la sécurité sociale, et prise en charge des médicaments non remboursés.

L'INSERTION SOCIALE

Rompre l'isolement des migrants, surtout en zone rurale, passe par l'apprentissage de la langue et le partage de moments conviviaux. Pour cela nous avons mis en place des activités régulières afin de permettre la rencontre entre citoyens et personnes migrantes. En voici quelques exemples :



■ Repas partagés mensuels, ouvert à toutes et tous, l'occasion de tisser des liens. Ces repas rencontrent un franc succès, réunissant une soixantaine de personnes à chaque fois.

Jardin partagé ►

aux jardins familiaux de la Ferme Blanche Ce moment d'échange sur les pratiques de jardinage prend aussi une place très importante dans le soutien moral et financier des participants.





■ Atelier couture pour partager des savoirfaire tout en permettant des rencontres hebdomadaires conviviales. En 2021, l'ASMHN a été lauréate du Budget Participatif Nivernais, ce qui nous a permis d'acheter des machines à coudre.

Les créations de l'atelier couture sont vendues sur commande ou lors d'évènements comme le marché de Noël, les foires d'été, fêtes, etc. Les ventes de cet atelier génèrent un bénéfice qui représente entre 5% et 10% du budget annuel.

Nous proposons également régulièrement des « **buffets du monde** » lors d'évènements locaux. Outre la découverte de nouvelles saveurs, ces participations génèrent un petit bénéfice, d'environ 3% de notre budget annuel.

Par ailleurs, qu'ils soient demandeurs d'asile ou déboutés, légalement, les migrants n'ont pas le droit de travailler. Nous les encourageons à faire du **bénévolat** pour prouver aux services de l'État leur volonté de s'intégrer.

ACTIVITÉS POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES

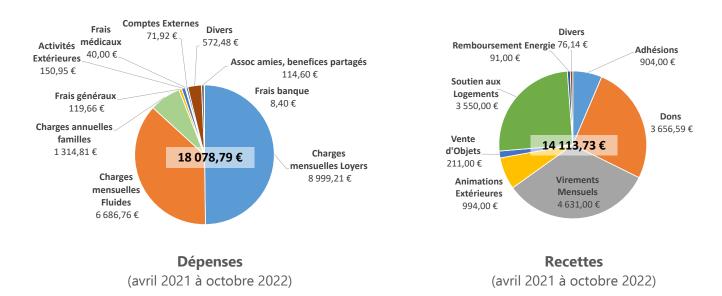
Les enfants et ados sont souvent très touchés par la situation qu'ils traversent. Nous essayons de leur permettre d'accéder à une vie « normale » en leur proposant des activités qui les sortent de leur quotidien pas toujours facile.

Aussi, depuis 2 ans, nous offrons chaque année **une** semaine de centre de loisirs pendant les vacances d'été à chaque enfant des familles hébergées. Faute de budget suffisant, nous ne pouvons pas leur offrir d'autres activités pour l'instant. Quelques initiatives ont été menées : atelier déguisement pour le défilé du carnaval, atelier vidéo, sorties piscine, cinéma...



NOTRE BUDGET ET NOS BESOINS FINANCIERS

Voici notre bilan financier 2021-2022 (nous validerons notre bilan 2022-2023 lors de notre Assemblée Générale le 11 novembre 2023) :



Nos **dépenses** concernent pour plus de 75% les charges liées aux logements : loyers, charges mensuelles (électricité, gaz, eau) et charges annuelles (assurances). Nous assumons également les frais médicaux lorsqu'ils ne sont pas pris en charge, ainsi que les activités pour les enfants. Depuis 2022 nous participons aux frais de cantine scolaire un jour par semaine.

Nos **recettes** relèvent essentiellement des dons de la part de particuliers. Nos animations extérieures (ventes d'objets, buffets du monde) peuvent représenter jusqu'à 20% de nos recettes.

En 2022-2023, nos frais d'électricité et gaz ont augmenté de près de 40% avec l'inflation (+2 500 € sur notre budget), malgré les efforts fournis par les familles pour limiter leurs consommations. Dans ce contexte, nous avons évalué que nos besoins financiers allaient augmenter en 2023-2024 de près de 3 500 €, pour un **budget prévisionnel de plus de 16 000 € de dépenses liées aux logements**, sans compter les dépenses imprévues.

Si nous pouvons compter sur un réseau de solidarité important pour la taille du territoire du Haut Nivernais, celui-ci ne sera pas en mesure d'absorber l'étendue de nos besoins à court terme.

PERSPECTIVES

Après cinq ans d'existence, nous pouvons établir un bilan de nos activités et nous projeter de manière plus pérenne et réaliste à la fois. Nous souhaitons :

- Permettre aux **enfants et adolescents** d'accéder à davantage d'activités : centre de loisir de l'espace social des Vaux d'Yonne (inscription 12€ par famille + 5€/jour/enfant), activités sportives (adhésion à un club sportif, achat d'équipement), accès aux offres culturelles (cinéma, spectacles, inscription à une activité de danse ou musique...)
- A court terme : **poursuivre nos activités** déjà engagées et organiser des évènements pour couvrir nos dépenses prévisionnelles (concerts, repas...). Nous comptons également sur nos donateurs que nous souhaitons élargir (mécénat) mais aussi sur les ventes que nous pourrons réaliser (atelier couture notamment).
- A moyen terme : **développer des projets** autour de la restauration qui soient à la fois viables économiquement, utiles au développement humain, et en cohérence avec les enjeux environnementaux en proposant des boissons naturelles et des recettes biologiques issues des différentes cultures. Cela permettra aux migrants que nous hébergeons, de développer des compétences et de s'insérer localement tout en gagnant en autonomie. Cela offrira également une base financière et plus de sécurité pour la gestion de l'association.

COMMENT NOUS AIDER?

Notre association est reconnue d'intérêt général : en tant qu'organisme ou entreprise, vous pourrez bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60 % de leur montant de vos dons.

Vous pouvez effectuer vos dons par virement bancaire (RIB sur demande), en ligne <u>via HelloAsso</u> ou par chèque à l'ordre ASMHN à envoyer à notre siège social :

Association Solidarité Migrants du Haut Nivernais

☑ Place du 19 août, 58500 Clamecy

Soyez remerciés de toute l'aide que vous pourrez nous apporter.